Équipements

1. Centre sportif du Belvédère
2. Gymnase Berty Albrecht
3. Centre d'animation Gambetta, K'Fé Zik
4. École élémentaire Berty Albrecht
5. Collège Jean Macé
   Crèche Babilou
6. Lycée professionnel Louis Blériot
7. Ecole maternelle Henri Dunant
8. Jardin d'enfants Roule Galette
9. École Honoré d'Estienne d'Orves
10. École maternelle Saint-Exupéry
11. Crèche le petit Poucet / Crèche multi-accueil P'tits cailloux
12. Centre Jean Wier
13. ASSEDIC de l'Ouest Francilien
14. Résidence Santos Dumont gérée par l'association Suresnes Habitat destinée aux jeunes de 18 à 30 ans (célibataires, en couple ou accompagnés d'un enfant de moins de trois ans).
15. Station Autolib'
16. Crèche Blanche Neige
17. École primaire Noor Inayat Khan dite Madelaine

Démarches, mode d'emploi

Facilitez vos démarches administratives grâce à suresnes.fr
Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de leur éviter des attentes trop longues, la prise de rendez-vous auprès du service État-civil est désormais obligatoire pour effectuer les démarches suivantes : passeport, carte d'identité, mais aussi attestation d'accueil et dossier de mariage.

Comment prendre rendez-vous ?
• Par téléphone au 01 41 18 16 10
• Via le site internet de la ville suresnes.fr

Connectez-vous sur suresnes.fr rubrique outils / démarches en ligne.

Pour obtenir un rendez-vous, remplissez le formulaire, choisissez la date et les horaires. Précisez le nombre de dossiers à déposer : un dossier par prestation.
Après avoir inscrit vos coordonnées, le site vous envoie un SMS et un courriel de confirmation avec les horaires du rendez-vous.

Ne pas oublier :
• vos photos d'identité et les timbres fiscaux nécessaires,
• venez avec votre enfant si ce dernier est concerné par la démarche,
• avant de prendre rendez-vous pour un dossier de mariage, déplacez-vous au service État-civil pour vérification. Pour se marier à Suresnes, l'un des deux conjoints doit vivre dans la commune.

Service État-civil, 2 rue Carnot
Tél. : 01 41 18 16 10

Suresnes est sur facebook

Pour y trouver encore plus d'infos, abonnez-vous en cliquant sur "J'aime" .
facebook.com/villedesuresnes

La ville s'applique

suresnes . fr
Simplifiez-vous la ville !
Téléchargez l'application officielle de Suresnes
Disponible sur l'Apple store et Google play
attractive

Face à l'utilisation croissante du téléphone mobile pour surfer sur internet, Suresnes lance son application officielle pour les smartphones*. Téléchargeable gratuitement, elle est disponible sur l'Apple store et Google play (ex Androïd market). En plus des infos pratiques de la mairie et de l'actualité culturelle et locale, retrouvez sur l'appli ** de nombreuses autres actualités, mises à jour en temps réel et géolocalisées, avec la possibilité de calculer des itinéraires, ainsi que des modules interactifs pour rester en contact avec la Ville.

L'installation de l'application nécessite la version minimale 5.1 d'iOs et 2.3.3 d'Androïd.
*téléphones intelligents / **appli = application

Direction de la communication / Janvier 2013 • Photos : T.Lanvin - HMSO • Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.

suresnes • fr

Les infos de votre quartier n°4

Carnot-Gambetta

Février 2013

Urbanisme

La ville de demain

Vue des quais.

Le 16 octobre dernier à la salle des fêtes, Christian Dupuy, Maire de Suresnes, a présenté le diagnostic territorial de la Ville. À la suite de cette réunion, la ville a organisé des réunions de quartier sur le thème du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), pièce essentielle du Plan local d'urbanisme (PLU).

Ces réunions ont été un important moment de concertation et d'écoute entre le Maire, le service Urbanisme, les bureaux d'étude, et la population suresnoise. Les échanges ont permis de recueillir les avis et suggestions des habitants.

Les déclinaisons du PADD, à l'échelle de chaque quartier, ont été présentées au travers des premières orientations réglementaires et des esquisses du zonage.

En octobre dernier, vous aviez découvert le diagnostic territorial de la ville, lors de la réunion publique et de l'exposition qui lui ont été consacrées. À la fois analyse géographique, urbaine, environnementale, démographique et économique, le diagnostic territorial est un portrait exhaustif de Suresnes. À partir de celui-ci, la ville a établi une liste des besoins de la commune pour l'avenir.

La connaissance de ces besoins permet de définir une stratégie de développement à long terme des priorités, en termes de projets urbains et d'actions publiques, dans un document appelé Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Dans le PADD, de grandes orientations ont été définies pour le développement de Suresnes dans les 10 à 15 prochaines années.

Quatre axes émergent pour un projet de ville équilibrée et durable :
• **préserver** l'identité suresnoise,
• ancrer la ville de Suresnes dans les **nouvelles dynamiques territoriales,**
• la conforter dans ses fonctions : **habiter, vivre et travailler,**
• **faire de Suresnes une ville éco-exemplaire.**

Une réunion publique importante

Le PADD a fait l'objet d'un débat en Conseil municipal le 24 octobre dernier et d'une réunion publique dans votre quartier le 12 décembre, au cours de laquelle de nombreux sujets ont été évoqués.

Le logement et l'aménagement urbain ont été abordés dès le début. Face aux interrogations suscitées lors des récentes évolutions dans ce domaine, Christian Dupuy a rappelé que lors de nouvelles constructions, les incidences sur les équipements sont bien prises en compte. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration de la ZAC Rivière-Seine, désormais Îlot Sisley, **l'aménageur a financé la crèche de 60 berceaux et 60 % du groupe scolaire de 10 classes.**
Le public aura accès à un square et à une promenade paysagère dans l'îlot, début 2013.

(Suite p.2)

« + équitable »

Le projet de l'îlot Duclaux a été évoqué lui aussi. Les études ont confirmé l'impossibilité de réhabiliter les bâtiments de l'ancien hôtel ouvrier du début du 20e siècle. A leur place, de nouvelles constructions seront réalisées. **Elles intégreront un programme de logements sociaux, une pension de famille et une galerie artisanale.**

Des habitants se sont exprimés sur l'augmentation importante de logements dans la ville. Il faut noter que cette production est liée à des obligations légales (schéma directeur de la région Île-de-France et loi sur le Grand Paris). Elle est rendue nécessaire par le préfet de région pour maintenir l'équilibre habitat/activité. Si la production de logements baisse, les objectifs de production de bureaux baisseront aussi et les recettes pour la commune diminueront d'autant. Un programme de construction est prévue rue des Velettes, il inclut des logements et un local (propriété de la ville) qui sera mis à disposition pour l'association cultuelle Al Badr, à la place de celui existant actuellement rue Carnot.

Des craintes ont été exprimées à propos de la densité urbaine dans le quartier. Ce projet architectural s'intégrera dans le bâti existant (notamment au niveau des hauteurs). Les éventuelles conséquences sur la circulation supplémentaire due au nouvel ensemble seront prises en compte.

Des déplacements et des stationnements sereins

Les questions importantes du transport et du stationnement ont également été soulevées. Ainsi, pour améliorer **la sécurité des déplacements piétons et automobiles rue des Velettes, en raison des travaux et des difficultés actuelles de stationnement, une étude est prévue en 2013.** L'objectif est de sécuriser dans l'ensemble la rue des Velettes et la station Belvédère jusqu'à la rue Gambetta. Concernant le déplacement des piétons, il a été précisé que l'îlot Philips étant une propriété privée, il ne pouvait être ouvert en permanence. Il l'est le jour et l'accès est fermé la nuit.

Le projet de PLU affirme la nécessité du prolongement de la ligne 2 du métro. Cependant la longue traversée du bois de Boulogne demeure un véritable obstacle à cette réalisation. **Le Maire a également alerté l'Etat et le STIF** concernant la fréquence des transports en commun le soir et le week-end (notamment pour la ligne 144 et la ligne 93).

Face aux questions relatives au manque de places de stationnement dans le quartier, **Christian Dupuy a rappelé que la commune doit respecter des normes qui imposent de diminuer le stationnement pour inciter à l'utilisation des transports en commun.**

En ce qui concerne la vie dans le quartier, il a été précisé qu'une nouvelle surface commerciale allait ouvrir.

De même, le maintien de la propreté des voies proches des travaux restant une priorité, un rappel sera fait aux différents constructeurs afin de respecter les normes prévues à cet effet.

Enfin, **deux futures améliorations** ont été abordées lors de la réunion : la **réalisation d'une promenade le long de la Seine en contrebas de la RD7** (le projet est porté par le Conseil général) et **la création d'une rampe d'accès** pour pallier les problèmes de vandalisme que connaît l'ascenseur du tramway.

Retrouvez la présentation du diagnostic territorial sur suresnes.fr et dans **Suresnes magazine n°235.**

L'exposition sur le règlement et le zonage du PLU est présentée dans le hall de l'Hôtel de ville, 2 rue Carnot, jusqu'au 14 février (inclus).

L'enquête publique débutera à la fin du mois de mai 2013.

■ Aménagement urbain

La ZAC Rivière Seine devient l'îlot Sisley

L'aménagement de la ZAC s'accompagne ainsi de la création de deux nouvelles artères, les avenues Sisley (ex-impasse Sentou) et Justin Godard, qui relie l'avenue Sisley à la rue du commandant Rivière.

Au cœur de l'îlot, l'avenue Sisley crée une nouvelle liaison du centre-ville à la rue Salomon de Rothschild, en direction de la Seine. Les Suresnois pourront ainsi profiter de **ses allées piétonnes et verdoyantes** et de sa sérénité, qu'aucune voiture ne viendra troubler. A l'angle de la rue de Verdun, **un square de près de 400 m² abritera des bancs et des jeux pour enfants.** Bordée par des haies denses, l'avenue Sisley s'ouvrira à mi-chemin sur une place de 900 m² agrémentée d'arbres. En traversant cette cour urbaine, vous pourrez longer des plantations persistantes (houx, hortensias, etc.) et différentes essences d'arbres (érables, magnolias, cerisiers-fleurs et des hibiscus-tiges).

Tout au long de l'avenue, les passants fouleront un sol perméable : un pavage en calcaire permettra de recueillir les eaux de ruissellement et ainsi de réduire les volumes d'eau dirigés vers les égouts. Cette coulée verte sera ouverte aux usagers en journée, pour être accessible aux seuls résidents le soir venu.

C'est également via les avenues Sisley et Justin Godard que l'on accèdera aux nouveaux équipements publics de la ville. Alors que l'entrée de la crèche Blanche Neige se fera par l'avenue Godard, l'entrée du groupe scolaire Madeleine se fera sur l'avenue Sisley.

■ Education

Une nouvelle école dans le quartier

Le nouvel ensemble de l'Îlot Sisley n'est pas seulement constitué de nouveaux immeubles résidentiels : outre une crèche, il inclut un nouveau groupe scolaire, qui portera le nom de « Noor Inayat Khan dite Madeleine ».

Une héroïne de la lutte contre le nazisme

De nationalité britannique, Noor, princesse indienne et musulmane, fut agent secret pendant la Seconde guerre mondiale. Elle dirigea un réseau d'espionnage et de sabotage dans la région parisienne. Arrêtée par les nazis, elle fut torturée et exécutée à Dachau en 1944. Ayant passé son enfance rue de la Tuilerie, Noor voit ainsi sa mémoire honorée par Suresnes.

Une école moderne

La nouvelle école primaire (maternelle et élémentaire) sera composée de 10 classes (5 classes élémentaires, 2 classes mixtes et 3 classes maternelles).

Le bâtiment, d'une surface totale de 2 527 m², a été construit dans le respect des dernières normes Haute qualité environnementale (HQE). Concernant la restauration, le groupe scolaire sera doté d'un office de remise en température, de locaux annexes (laverie, réserves, etc), d'un restaurant élémentaire, doté d'un self service, et d'un restaurant maternel. Dans la cour, un mur végétalisé sera installé : il a été créé avec le concours des élèves de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille.

Noor Inayat Khan (1914-1944)

Cet aménagement apportera une touche de nature au sein de l'école et pourra également servir de support ludique pour les enfants.

Mme Clause, déléguée à l'Action scolaire et éducative, a souhaité que les équipements des jeux de cour soient choisis en partenariat avec la future équipe éducative. Cela avait été le cas notamment pour l'école Honoré d'Estienne d'Orves.

L'ouverture est prévue pour septembre 2013. École Madeleine, 10 avenue Sisley.

Questions à Françoise Clause

Adjointe au Maire
déléguée à l'Action scolaire et éducative,
et au quartier Carnot-Gambetta.

Sur rendez-vous : 01 41 18 19 20

Quel a été l'impact des aménagements récents pour le quartier (travaux, voirie, etc.) ?

Les aménagements récents, tels que la construction de la ZAC Rivière Seine, l'isolation externe des services techniques et les travaux de voiries, ont apporté **une meilleure harmonisation urbanistique.**

Néanmoins les habitants sont impatients de voir la fin de ces aménagements car ils ont connu de nombreuses difficultés dans leurs déplacements à pied ou à vélo. Toutes les zones de travaux entraînent malheureusement du bruit, des embouteillages, des trottoirs impraticables mais aussi du stationnement abusif et des incivilités, comme prendre sciemment des rues en contre-sens.

L'engagement sur la qualité environnementale est un gage d'avenir et d'exemple.

L'arrivée de nouveaux équipements publics, tels que l'école et la crèche, va-t-elle avoir une importance pour la vie du quartier ? Que pensez-vous de ce genre de projet ?

La création d'équipements publics, en particulier une crèche et une école, indispensables à ce quartier riche en jeunes enfants, est absolument nécessaire à une réelle vie de quartier. **Le cadre de vie du quartier en est donc amélioré.**

Le Comité consultatif de quartier, au nom de ses résidents, souhaite maintenant que l'augmentation prévisible de la population convainque des «petits commerçants» de venir s'y installer.

■ Patrimoine

Une fabuleuse aventure industrielle

A l'heure où la société Philips domine de ses bâtiments neufs le quartier, qui se souvient que la Radiotechnique fut la société à l'origine de tout à Suresnes ? Alors qu'aujourd'hui il n'y a plus de production industrielle dans notre ville, retour sur une fabuleuse aventure industrielle qui a marqué la technologie du 20e siècle.

Tout a commencé à Lyon, en 1919, où Emile Girardeau crée la Radiotechnique, alors filiale de la Compagnie générale de la télégraphie sans fil.

En 1920, l'usine est transférée à Suresnes et se spécialise alors dans la fabrication de lampes d'émission et de réception pour les postes de radio. En 1929, elle reprend la fabrication des postes de radio de la marque Radiola et, deux ans plus tard, **elle se lance dans la fabrication des appareils de la marque Philips pour le marché français. Philips entre alors dans le capital de la société.**

Avec l'entrée en guerre, en 1939, la société reçoit d'importantes commandes pour le compte de l'armée française. Mais en 1940, l'usine est réquisitionnée par les Allemands.

À la Libération, n'ayant subi aucun dommage lié aux bombardements, la Radiotechnique s'inscrit dans la modernité. Elle fabrique alors des tubes cathodiques, des postes de télévision, des magnétoscopes et même, plus tard, des minitels.

À la fin des années 60, la Radiotechnique compte plus de 3000 employés à Suresnes et produit le quart des téléviseurs fabriqués en France. Elle est alors un témoin de l'émergence de la société de loisirs et de plein emploi. Suite à la désindustrialisation, de nombreux poste d'ouvriers ont disparu, cependant ils ont été remplacés par d'autres types d'emplois (ingénieurs...).

En 1990, la Radiotechnique devient Philips electronique grand public (EGP). Le siège de Philips France s'implante à Suresnes au siège historique de la Radiotechnique. Cette dernière disparaît définitivement en 1996 et avec elle une page haute en couleurs de l'histoire industrielle de Suresnes est tournée.

■ Vie de quartier

CCQ : une réunion riche en contenu

La réunion plénière du Conseil consultatif de quartier (CCQ) à eu lieu le 26 novembre dernier.

Le service Animation seniors de la Ville a présenté aux membres du conseil présents **le projet « Audiocité ».** Il s'agit pour tous les Suresnois, jeunes et moins jeunes, de témoigner sur leur ville, leur quartier à divers moments de leur vie. Ces témoignages accompagneront, par le biais d'audioguides, les visiteurs lors de leur découverte de Suresnes. Tous les témoignages sont les bienvenus !
(contact : Service Animation seniors au 01 41 18 18 46).

Un tout autre sujet a été présenté aux membres du CCQ. Il s'agit de l'avancée de **l'opération Emile Duclaux,** qui prévoit la construction d'un ensemble immobilier comprenant des logements sociaux, une cité artisanale, une pension de famille et un espace paysager. Le projet prend forme mais à ce jour, une vingtaine d'appartements sur les 70 que compte la copropriété sont encore habités.

Enfin, les membres du CCQ ont pu prendre connaissance de la livraison de l'îlot Sisley pour fin janvier 2013.
En ce qui concerne plus précisément la crèche Blanche Neige et le groupe scolaire Noor Inayat Khan dite Madeleine, leur mise en service se fera respectivement aux mois de mars et septembre 2013.